

COMITE DE DIRECTION DU JEUDI 3 DECEMBRE 2020

(en visioconférence)

RELEVÉ DE DECISIONS

➤ INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Comité a été informé, notamment, des évènements suivants :

- ✓ **Les formations administratives qui étaient prévues en octobre et novembre 2020 :**
Seule s'est déroulée, le 24/10, au siège du District, une formation sur le thème : **Le Président de club (1^{ère} partie)**, les autres formations ayant dû être reportées. Il est prévu que se déroulent, en visioconférence, les modules suivants du **Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants** :
 - . le 9/12, sur le thème « **Préparer et animer une réunion** »
 - . le 12/12, sur le thème « **Optimiser les ressources financières de son club** »
 - . le 16/12, sur le thème « **Communiquer à l'aide des réseaux sociaux** »

- ✓ **Les interventions du C.R.I.B.** (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles), en visio :
 - . le 26/10 : Accompagnement collectif sur le thème : **Le temps et moi**
 - . les 4 et 18/11 : Capsule de formation sur le thème : **Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (D.U.E.R.P.): Outil de prévention des risques psycho-sociaux - Comprendre et renseigner son D.U.E.R.P.**
 - . le 5/11 : Réunion d'information sur le thème : **Les instances dirigeantes (A.G. / C.A. / Bureau) : articulation, rôles et responsabilités**
 - . le 13/11 : Réunion d'information sur le thème : **Organiser son Assemblée Générale dans le respect des mesures sanitaires**
 - . le 24/11 : Mixity time sur le thème « **Favoriser la mixité dans les instances dirigeantes des associations sportives), plus de temps pour la mixité : L'audace**
 - . le 25/11 : Capsule de formation sur le **plan de prévention des risques : Définir une stratégie pour limiter les risques psycho-sociaux et augmenter la qualité de vie au travail**

- ✓ le 3/11, au siège de la F.F.F. : **Assemblée Générale Elective du District Parisien**

- ✓ le 21/11, en direct sur le réseau social Twitch, devant une quarantaine de spectateurs, **Finale départementale de la Draft 2020**, compétition d'eSport sur FIFA 21, qui a opposé les meilleurs « gamers » des Yvelines. Les 8 ¼ de finalistes Yvelinois ont représenté le District lors de la **phase régionale**, fin novembre. Le vainqueur de la Finale Régionale, qui s'est qualifié pour la phase nationale, n'est pas Yvelinois mais les Yvelinois se sont classés aux 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} places. Il est prévu une **nouvelle compétition**, « **La Ligue des Yvelines** », qui débutera début 2021, après que les clubs inscrits aient désigné leur représentant lors d'un tournoi organisé en décembre. L'objectif est de mettre en place une compétition par clubs (format Ligue des Champions), avec des poules puis des phases finales, sur le 1^{er} semestre 2021.

- ✓ le 16/11, en visio : **Collège des Présidents de Ligues, de Districts et des Autres Acteurs du Football Amateur**

- ✓ les 16/11 et 2/12, en visio : **Comité de Direction de la Ligue**

- ✓ le 2/12, en visio : **Webinaire sur le télétravail, organisé par la F.F.F.**

➤ LA CRISE SANITAIRE ET SES CONSEQUENCES

Le Comité a fait le point de l'évolution de la situation depuis la dernière réunion du Comité, le 22/10 et il a évoqué :

- la **lettre ouverte intitulée « SOS : SPORT EN DETRESSE »**, adressée au Président de la République, co-signée par le Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.) et 95

fédérations sportives,

- le décret du 29/10 qui a, sauf exceptions, a **interdit l'utilisation des installations sportives couvertes ou de plein air**. La F.F.F. a décidé de **suspendre l'ensemble des compétitions** des Ligues, des Districts, des championnats nationaux 3 et 2, de la D 2 féminine, des Coupes de France masculine et féminine et des championnats nationaux de jeunes.

- l'information de la ministre des Sports assurant, le 31/10, que **la réouverture des clubs sportifs** allait être réétudiée, les décisions publiées le 12/11 n'étant toutefois pas allées en ce sens ...

- **l'enquête du C.N.O.S.F. auprès des clubs**, afin de mesurer l'impact, notamment financier, de la **crise du Covid-19 en comparant leur situation entre octobre 2019 et octobre 2020 dont il résulte :**
· **une perte de 26 % de licenciés** (soit - 1,6 million de licencié(e)s),
· **un déficit de recettes de 376 M€** (cotisations, subventions, partenariats, billetterie, ...),

- la mise en place par le Gouvernement des **dispositifs sectoriels de soutien économique** pour accompagner l'économie française dans la crise, le sport faisant partie des secteurs les plus impactés (mise en place d'une aide massive (100 M€) à la prise de licence sous la forme d'un « **Pass'Sport** » **dès 2021**, 15 M€ supplémentaires en 2021 sur le **Fonds d'urgence** positionné à l'Agence Nationale du Sport (A.N.S.) pour continuer de venir en aide aux toutes petites associations ne bénéficiant pas des aides de droit commun, création d'un **Fonds de compensation** pour amortir les pertes des Fédérations sportives en termes de licences,

- l'annonce par le chef de l'Etat du **retour des mineurs dans les clubs en décembre** selon des protocoles sanitaires à travailler avec le ministère chargé des Sports et les acteurs locaux,

- la publication, le 25/11, d'une note de la F.F.F. annonçant que, **pour le football des mineurs en extérieur**, la reprise d'activité était autorisée dès le 28/11 dans le respect des protocoles sanitaires. S'agissant de **la reprise des Seniors**, la F.F.F. indiquait travailler étroitement avec les services de l'Etat pour permettre une reprise des entraînements la plus rapide possible afin de permettre une période de réathlétisation suffisante pour une reprise des compétitions début janvier.

S'en sont suivies des **déclarations gouvernementales confuses** qui ont conduit à un communiqué de la F.F.F. souhaitant que les instructions données à la suite du discours du Président de la République puissent être maintenues, la F.F.F. saisissant également le Ministère concernant **la reprise de l'activité des Seniors** pour obtenir des clarifications rapides à ce sujet,

- **la confirmation**, le 27/11, **de la possibilité pour les clubs de football d'accueillir les mineurs dès le 28/11**, pour une pratique sans contact,

- la publication, le 28/11, par le Ministère, d'une **déclinaison des décisions sanitaires pour le sport**, valable du 28/11 au 15/12, et du **protocole de reprise d'activités sportives des mineurs**,

- le communiqué de la F.F.F. du 1^{er}/12, indiquant que **la reprise du football en extérieur** était de nouveau autorisée **pour les mineurs** dans le respect des dispositions en vigueur. La reprise des compétitions et des rencontres interclubs est envisagée à compter de début janvier 2021 à condition que les indicateurs de santé publique évoluent conformément à la trajectoire fixée par l'État.

Les conditions de reprise des adultes en extérieur sont identiques à celles des jeunes, le retour aux entraînements collectifs étant pour l'instant prévu au 15/12, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Une reprise de **l'activité Futsal** pour les jeunes sera possible à partir du 15/12 mais limitée à l'organisation d'activités au sein d'un même club, une reprise sans restriction des adultes étant possible à partir du 20/1.

Toutes les informations nécessaires ont bien sûr été diffusées par le District, au fur et à mesure, pour l'information des clubs Yvelinois.

S'agissant enfin de **la suite de la saison**, des réflexions sont en cours au niveau fédéral où sont envisagées plusieurs hypothèses, qui dépendent elles-mêmes de la date à laquelle il sera possible de reprendre les compétitions.

➤ **LES COMMISSIONS DU DISTRICT**

Le Comité a procédé, **à l'unanimité**, à la nomination, pour 4 ans, des membres de la **Commission de Discipline** et de la **Commission d'Appel Départementale**, des **instructeurs** et des personnes en

charge, conformément au Règlement Disciplinaire, d'**interjeter appel** des décisions disciplinaires rendues en première instance.

Il a en outre procédé à la nomination de la **Commission Technique** et a complété la composition de plusieurs Commissions pour la saison, en y nommant, notamment, les **représentant du Comité de Direction et du Bureau du Comité**.

➤ LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS 2020 / 2024

Le Comité a décidé, **à l'unanimité**, de traiter au cours de la présente saison, parmi les thèmes figurant dans le Plan d'Actions 2020 / 20 à **l'unanimité** 24, les 5 sujets suivants :

. la **création d'un Agenda de la saison**, accessible **en ligne et mis à jour en temps réel**, avec indication des **dates clefs pour les clubs** et des **dates clefs du District**,

. la **fusion**, à compter de la saison 2021 / 2022, **de la Commission d'Appel Départementale et du Comité d'Appel chargé des Affaires courantes** en vue de l'instauration d'une Commission Départementale d'Appel unique, compétente tant en matière réglementaire qu'en matière disciplinaire,

. l'organisation de **formations aux premiers secours** ainsi que d'actions d'**information et de sensibilisation à la prévention et à la prise en charge des blessures** et la possibilité de permettre à celles et à ceux qui le souhaitent, de participer à **une formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (P.S.C.1)**,

. l'examen de la **pertinence des conditions de la couverture, par des Arbitres officiels, des compétitions du District**, notamment les compétitions de jeunes (cf. ci-après),

. la sensibilisation des Arbitres, des jeunes joueurs, des Educateurs et des Dirigeants au **recours à l'exclusion temporaire lors des rencontres de Jeunes (Carton blanc)**.

➤ LA TECHNIQUE

Le Comité a fait le point quant aux **diverses formations techniques et certifications organisées par le District et aux opérations de détections / sélections**.

L'organisation d'un certain nombre d'**actions techniques** a pu être maintenue malgré le confinement mais le contenu et la démarche des modules ont évolué, ce qui a nécessité un temps de préparation pour l'appropriation. Avec la formation en distanciel, il a fallu s'adapter et utiliser de nouveaux outils numériques qui, s'ils sont intéressants et sources de progrès, nécessitent aussi une (in)formation.

S'agissant des **détections et des sélections**, des actions ont pu se dérouler concernant les U 16 G, les U 15 G, les U 14 G, les U 13 G et les U15 F, mais pour les U 14 F, les U 13 F et les U 12 F, aucune action n'a pu être réalisée. **La reprise des actions de détection est espérée le 27/1/2021**.

➤ L'ARBITRAGE

Le Comité a décidé, **à l'unanimité**, de **modifier la hiérarchisation des désignations d'Arbitres officiels** sur les compétitions du District pour favoriser la désignation, au centre, d'Arbitres officiels, dans l'ordre en D 1 U 18, en D 1 U 16, en D 2 U 18 et en D 2 U 16.

S'agissant des **formations**, le Comité Exécutif a décidé :

- de **repousser la date d'examen de la situation des clubs du 31/1 au 31/3/2021** pour permettre d'organiser les sessions de formation qui n'ont pu être mises en place pendant le confinement,

- de **reculer du 28/2 au 30/4/2021 la date fixée par l'article 49 du Statut de l'Arbitrage pour la publication de la liste des clubs en infraction avec ledit Statut**,

- de **repousser du 15 au 30/6/2021 la date à laquelle est comptabilisé le nombre de matchs dirigés par les Arbitres**.

La C.D.A. étudie la manière dont elle pourra **décaler les Formations initiales** pour pouvoir les faire avant le 31/3/2021 ; par ailleurs, elle souhaite proposer une offre de formation initiale **au-delà de cette date et notamment durant l'été.**

➤ ADAPTATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Le Comité a, **à l'unanimité**, compte tenu de la crise sanitaire, décidé de **repousser, du 15/12/2020 au 28/2/2021, la date limite** à laquelle les Arbitres doivent, sous peine de n'être plus désignables, avoir passé le contrôle des connaissances théoriques et les tests physiques obligatoires.

➤ NOMINATION D'ARBITRES

Le Comité a procédé à la **nomination**, sous réserve de leur réussite à l'examen pratique, de **23 candidats Arbitres** admis à l'issue de la 2^{ème} session de formation initiale des Arbitres de Football à 11. Ils seront désignés dès que ce sera possible pour l'examen pratique à l'issue duquel, sous réserve de leur réussite, ils seront désignés sur les compétitions du District.

Cette 2^{ème} session comptait 24 candidats, dont 23 Yvelinois et 1 candidat hors Yvelines. **Ces 24 candidats ont tous été reçus** à l'examen théorique.

Il reste à organiser **2 autres formations de candidats-arbitres.**

➤ LE FOOTBALL D'ANIMATION

Le Comité a fait le point des conditions du début de la saison (Football à 5, à 8 ou à 11).

➤ LE FOOTBALL FEMININ

Le Comité a fait le point des conditions du début de saison du Football Féminin (Football d'Animation, Fillofoot, U 11 Fet U 13 F à 8 ou à 5, U 15 F à 7 ou à 5, U 18 F à 7, Seniors F à 7 ou à 11).

Le calendrier des différents Critériums et Championnats sera adapté en fonction de la date de reprise de la pratique.

➤ LE « LABEL JEUNES » ET LE LABEL DES ECOLES FEMININES DE FOOTBALL

Le Comité a fait le point sur la question du Label Jeunes, du Label des Ecole Féminine de Football et du Label Jeunes Futsal. Les dotations attribuées aux clubs lauréats du Label Jeunes de la saison 2018 / 2019 et aux clubs lauréats du Label Ecoles des Féminines de Football de la saison 2019 / 2020 ont été remises aux clubs le 17/10, lors de l'Assemblée Générale du District. Des remises officielles pourront être programmées sur les installations des clubs, à leur demande, dès que les conditions sanitaires le permettront.

La campagne des Labels 2020 / 2021 est officiellement lancée. Le logiciel de candidature et d'autodiagnostic mis en place par la F.F.F. a été mis à jour et depuis le 8/10, les clubs ont la possibilité d'effectuer leur autodiagnostic. La plateforme d'autodiagnostic et de candidature au **Label Futsal Jeunes** ne sera disponible qu'à partir de février 2021.

Il est rappelé que la campagne de Labellisation au titre du Label Jeunes de la saison 2020 / 2021 a été gelée et reportée à la saison suivante, uniquement pour les clubs ayant candidaté avant le 31/3/2020.

Les demandes de renouvellement prévues la saison 2020 / 2021 ont été reportées à la saison 2021 / 2022, afin d'éviter un engorgement des candidatures. Les clubs ayant obtenu leur Label en 2017, 2018 et 2019 ont vu la validité de leur distinction portée respectivement à 2021, 2022 et 2023 et les clubs qui obtiendront leur Label à l'issue de la saison 2020 / 2021 verront leur Label valable jusqu'en 2024.

Les clubs qui souhaitent être labellisés peuvent déposer leur candidature pour la saison 2020 / 2021 sur la plateforme Footclubs, via l'outil « Autodiagnostic Label », **jusqu'au 31/1/2021.**

La F.F.F. propose à travers une vidéo explicative les conditions d'utilisation de cet outil.

Une **réunion de présentation des évolutions apportées aux différents dispositifs Labels** cette saison sera programmée en webinaire ou en visioconférence.

➤ LES EFFECTIFS DE LICENCIES

✚ Le District comptait, au 1^{er}/12/2020, **35 411 licencié(e)s**, soit 2 741 de moins qu'au 1^{er}/12/2019 (38 152). La baisse globale atteint donc **7,18 %**, si les effectifs de plusieurs catégories du Football Libre masculin sont en baisse (U 20, U 16, U 14, U 12 à U 6), la situation est contrastée :

- . le nombre de licenciés Seniors et Vétérans est en hausse (respectivement + 2,58 % et + 2,00 %),
- . le nombre de licenciés U 19 et U 20 progresse globalement de 0,72 % (respectivement + 12,84 % et - 10,70 %),
- . le nombre de licenciés U 17 et U 18 progresse globalement de 5,28 % (respectivement, + - 6,35 % et + 4,07 %),
- . le nombre de licenciés U 15 et U 16 baisse globalement de 4,07 % (respectivement, + 5,54 % et - 14,06 %),
- . le nombre de licenciés U 13 et U 14 baisse globalement de 4,07 % (respectivement, + 1,67 % et - 9,89 %).

Le **Football Féminin** est en baisse (- 9,23 %) puisqu'on constate, au 1^{er}/12/2020, 2 253 licenciées contre 2 482 au 1^{er}/12/2019 et 2 590 à la fin de la saison 2019 / 2020.

Pour le **Football d'Animation**, le nombre de licencié(e)s est en baisse de 14,56 % (- 2 458 licencié(e)s). Le nombre des « **encadrants** » est en légère baisse (- 2,45 %) au 1^{er}/12/2020 (4 167 contre 4 272 au 1^{er}/12/2019) dont - 3,39 % pour les Dirigeant(e)s et - 2,27 % pour les Educateurs Fédéraux, les Entraîneurs et les Animateurs Fédéraux.

On notera qu'au 1^{er}/12/2020, le District **compte 88,32 % du nombre total de ses licencié(e)s de la saison précédente**. Au 1^{er}/12/2019, ce pourcentage atteignait 91,83 %.

Pour mémoire, le District comptait :

- à la fin de la saison 2019 / 2020, **40 095 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2018 / 2019, **41 545 licencié(e)s**

✚ **La Ligue**, de son côté, comptait au 16/11/2020, **229 070 licencié(e)s**, contre 243 981 au 16/11/2019. La baisse (- 14 911 licencié(e)s) était ainsi de **6,11 %**.

➤ HONORARIAT

Le Comité a décidé, conformément aux dispositions de l'article 9.1 des Statuts du District, de décerner l'honorariat aux personnes suivantes, au titre des fonctions importantes qu'elles ont exercées au profit du District :

- | | |
|------------------------------|---|
| . M. Jean-Luc BOIVIN | Secrétaire Général d'Honneur |
| . M. Pierre FRAMBOURT | Président d'Honneur de la Commission Départementale de Discipline |
| . M. Guy ECLIMONT | Président d'Honneur de la Commission de District de l'Arbitrage |

Ils seront reçus au siège du District dès que la situation sanitaire le permettra.

Le Comité a également décerné l'honorariat, à titre posthume à :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| . M. Jean-Pierre LOUF | Secrétaire Général d'Honneur |
|------------------------------|------------------------------|

Prochaine réunion du Comité de Direction :

le jeudi 28 janvier 2021, à 18 H 30